

Réunion de bureau le 17/12/2024 à Carhaix

Présents pour la réunion du matin :

Jean-Marc DELCOURT, Marie-Yves LE QUILLEC, Christiane WYNS, Maryvonne BUDINOT et Marie-Thérèse FALEZAN.

Nous ont rejoints pour la réunion de l'après-midi : Annick GOURMELIN et Anne-Marie NICOLAIDES.

La réunion du matin est consacrée à la trésorerie.

Marie-Yves a accepté, avec compétence, la reprise de la trésorerie après le décès de Jean ; le travail n'a pas été facile, mais les comptes sont à jour et lors de l'AG, un bilan a pu être présenté.

Marie-Yves quittant prochainement la Bretagne ne peut continuer à assumer les fonctions de trésorière. Jean-Marc propose de nommer à ce poste Christiane WYNS et au poste de trésorière-adjointe Maryvonne BUDINOT.

Elles sont donc cooptées par le bureau.

Le système de facturation mis en place par Jean donne entière satisfaction aux clubs et est donc gardé ; il faudra à l'avenir prévoir d'étoffer la facture trimestrielle pour y inclure par exemple le remboursement du matériel.

Pour le défraiement des arbitres, ne pas oublier de déclarer les sommes perçues s'il y a eu covoiturage (0,30/km). Il se fait de club à club sauf cas particulier qui sera étudié par le bureau ; il se fait aussi sur la base de 4 personnes dans la voiture.

La facturation se fait trimestriellement et lorsque vous recevez la facture de la fédé pour les simultanés, surtout ne rien payer mais attendre la facture du comité.

Une visio sera mise en place pour les trésoriers dans le courant de l'année.

Fin décembre, il y avait 146 non renouvellements de licence.

Petit rappel : les renouvellements, les créations de licences et les modifications sont à adresser à Marie-Thérèse FALEZAN ; le paiement est à faire au comité

Bretagne dans la mesure du possible par virement bancaire en n'omettant pas d'indiquer le n° de votre club et le n° du virement, et si vous indiquez à quoi cela correspond, c'est encore mieux (*nombre de Prémium, de Loisir et de découverte*).

L'après-midi est consacrée aux questions diverses

Du fait du départ de Marie-Yves, il n'y a plus de délégué 29 ; Jean-Marc va chercher parmi les président(e)s quelqu'un pour pallier ce manque.

Scrabble scolaire

Un club de scrabble scolaire a vu le jour à Pont-L'Abbé avec 6 jeunes ; Maryvonne Budinot espère pouvoir en créer également un prochainement.

L'adhésion à un club scolaire est de 20 euros à régler directement à la fédé et la cotisation des jeunes est de 8 euros ; la part du comité qui est de 3 euros est prise en charge par le comité.

Les tarifs seront à rectifier sur le site.

A la demande d'Annick Gourmelin, il a été décidé de faire une visio en janvier avec les délégués départementaux pour fixer les dates des compétitions départementales, et cela avant les dates des réunions de secteurs.

Dans un prochain avenir, il faudra raisonner par secteur et non pas par département, la population des scrableurs vieillit et les gens ne veulent plus faire beaucoup de kms ; il faudra aussi prévoir des salles plus petites, même si cela implique plus d'arbitres.

Dans le calendrier, il n'y a ni date ni salle pour le championnat départemental individuel du 29.

Une nouveauté dans le calendrier de cette année : un simultané en parties originales le dimanche 3 juin. Pour le moment 1 seul centre déclaré : Sarzeau.

Une refonte du règlement de la fête des bretons est en préparation par le président pour que lors de la finale toutes les équipes soient représentées, mais cela implique une grande salle.

La réunion est levée à 17h.